

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR ECOLE DE PECHE ANNEE 2020 COMMISSION NATIONALE EAU DOUCE

Réservé aux clubs qui n'ont pas fait de dossier ou pas obtenu de subvention ANS pour cette année

Date limite des retours de dossiers 30 novembre 2020

Par mail uniquement à : [evilain@ffpsed.fr](mailto:evilain@ffpsed.fr)

NOM COMPLET DE L'ASSOCIATION AFFILIEE A LA FFPS

Personnes chargées de la gestion du club

Fonction	Président	Trésorier	Secrétaire
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
Ville			
Téléphone			
Mail			

Descriptif du fonctionnement de l'école de pêche pour l'année 2020

Nombre de jeunes (U15 et U20) accueillis : \_\_\_\_\_ dont \_\_\_\_\_ licenciés en 2020

Nombre de séances

Décrivez en quelques lignes le fonctionnement de l'école de pêche

Avez-vous reçu une subvention de la FFPS Eau Douce en 2019  OUI  NON

Je soussigné M – Mme \_\_\_\_\_ (Fonction) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de ces informations

Date :

Signature :

Merci de joindre un RIB de votre club, (aucun règlement ne sera fait par chèque)